

Témoignage client —

## Hamelink & Van den Tooren

(cabinet d'avocats fiscalistes néerlandais)

Entretien avec Wouter Vosse, associé



Un processus LBC/FT entièrement électronique pour le cabinet d'avocats fiscalistes Hamelink & Van den Tooren

# « Nous travaillons plus rapidement et commettons moins d'erreurs. »

« Nous travaillions avec d'excellents formulaires, mais ceux-ci faisaient partie d'un processus de travail manuel plutôt inefficace », explique Wouter Vosse, associé chez Hamelink & Van den Tooren.

Chaque nouveau client de ce cabinet passe désormais par le processus automatisé d'accueil RegLab. « Nous travaillons plus rapidement et avec la certitude d'être conformes aux directives LBC/FT et GDPR. Nous n'avons même pas reçu de critique de la part de l'autorité de contrôle lors de l'audit, ce qui est, un grand compliment. »

#### Des piles de dossiers

Le cabinet Hamelink & Van den Tooren travaillait de manière manuelle lors de l'intégration de chaque nouveau client. Divers formulaires étaient utilisés pour se conformer aux lignes directrices en matière de lutte contre le blanchiment d'argent. Ils étaient envoyés aux clients, puis scannés et stockés. Il en résultait un processus de travail inefficace. L'objectif du bureau était de moderniser la méthode de travail de manière à faciliter le travail en ligne avec les directives LBC/FT, tant pour les employés que pour les clients.

Pas le droit à l'erreur

Grâce au logiciel de conformité de RegLab, la procédure a été numérisée et professionnalisée. Le module LBC/FT de RegLab a permis au bureau de dire adieu à ses anciens formulaires manuels. La nouvelle méthode de travail offre un processus bien pensé, dans lequel il n'y a pas de place pour les ambiguïtés.

Toute la documentation est centralisée et facile à consulter. Wouter insiste sur le fait que : « RegLab offre un outil qui répond exactement à nos besoins, sans redondance. Nous travaillons plus rapidement et commettons moins d'erreurs. »

#### Tout à travers un seul lien

« Plusieurs solutions ont été envisagées pour sélectionner un outil adapté à notre cabinet. RegLab est axé sur notre secteur. Les autres applications étaient souvent trop lourdes pour répondre à la manière dont nous voulions mettre en place la procédure LBC/FT, précise Wouter. Dès le premier jour, nous avons convenu en interne que tous les nouveaux clients seraient enregistrés via RegLab. Tous les nouveaux clients reçoivent un lien et fournissent les informations requises par le biais d'un flux de travail. »







Lorsque nous demandons à Wouter quel est le principal avantage de travailler avec RegLab, il répond : « Le stockage central est une grande valeur ajoutée. Comme toutes les informations sont fournies sous forme numérique et stockées de manière centralisée, les données sont faciles à retrouver et à consulter. Il est facile pour nos employés de suivre le processus. Le tableau de bord nous donne un aperçu de ce qui a été soumis et des éléments manquants dans un dossier. Par conséquent, les dossiers sont complétés et approuvés plus rapidement. Cela signifie que nous pouvons commencer plus rapidement à travailler pour le client. »

#### Pas de critique de la part du superviseur

Le cabinet a récemment reçu la visite du superviseur. Il lui a été demandé comment le processus de lutte contre le blanchiment d'argent était mis en place en son sein. « L'autorité de régulation a également souhaité avoir un aperçu de notre politique en matière de lutte contre le blanchiment d'argent. Nous n'avons reçu aucune critique sur cette politique. En ce qui nous concerne, c'est le meilleur compliment que l'on puisse recevoir. » Un des apports de la solution RegLab est le fait que le cabinet a pu démontrer à l'autorité de régulation qu'il prenait au sérieux le processus de lutte contre le blanchiment d'argent.

### À propos du cabinet Hamelink & Van den Tooren

Hamelink & Van den Tooren est un cabinet d'experts fiscalistes. Il fournit des conseils fiscaux de haute qualité, en particulier aux moyennes et grandes entreprises ayant des activités transfrontalières. Sa force réside dans son vaste réseau informel de cabinets d'avocats et de conseillers fiscaux de premier plan, tant aux Pays-Bas qu'à l'étranger.



## À propos de RegLab

RegLab accompagne les professionnels assujettis — avocats, notaires, experts-comptables, conseils fiscaux, sociétés de domiciliation et fonds d'investissement — dans la conformité à leurs obligations réglementaires en matière de LBC/FT.

Notre <u>application intuitive</u> automatise l'ensemble du processus de vérification et de surveillance sur une seule et même plateforme. Elle garantit ainsi le respect complet de l'ensemble des obligations liées à la réglementation LBC/FT.

Elle remplace les procédures manuelles de déclaration des bénéficiaires effectifs (RBE) en vérifiant notamment les personnes physiques ou morales concernées à partir de listes de sanctions et en générant une piste d'audit complète, autant à destination d'un usage interne que pour les contrôles des autorités compétentes.



Pieter Hallebeek -E: pieter.hallebeek@reglab.com T: +31 6 57923884



Joost Tulkens -E: joost.tulkens@reglab.com T: +31 6 51592649



RegLab Kennemerplein 6-14 2011 MJ Haarlem Les Pays-Bas

<u>reglab.com</u>

